

Un groupe de travail, pour quoi faire ?

La phase d'ajustement du mouvement 2012 a été révélée aujourd'hui, mardi 26 juin.

Malgré nos demandes répétées, notamment en CAPD le 18 juin dernier, nous n'avons pas reçu dans des délais raisonnables les documents nous permettant de préparer ce groupe de travail.

Le projet d'affectation des enseignants sans poste nous a été communiqué par mél aujourd'hui, peu avant midi pour un groupe de travail à 14h30 ! Nous avons demandé que nous soient remis 8 jours avant la tenue de ce groupe de travail les noms et barèmes de tous les enseignants concernés ainsi que les postes restant à pourvoir. Le DASEN ne nous a rien transmis de tout cela, refusant d'attacher de l'importance au paritarisme et de respecter le vote des personnels.

Cette phase d'ajustement concernait 183 enseignants et il nous était impossible d'opérer une quelconque vérification du respect de l'équité en ayant eu les documents si tard. Aucun critère ne nous avait été précisé pour le choix des affectations et le choix des regroupements des postes fractionnés.

Nous n'avions eu préalablement à ce groupe de travail connaissance ni de l'ensemble des postes restés vacants, ni des affectations des TRS, ni des personnels concernés et de leur barème.

Nous ne savions pas si les vœux formulés suite à la phase principale par courrier ou grâce à notre document seraient pris en compte par l'administration.

Nous n'avions aucun élément sur les 65 demandes de temps partiels non examinées lors de la CAPD du 18 juin...

Nous avons donc refusé de passer une après-midi à écouter les représentants du DASEN nous lire les affectations des collègues sans pouvoir effectuer un quelconque commentaire et avons quitté la séance après avoir formulé nos doléances !

Nous avons demandé :

- qu'il y ait une deuxième phase avec formulation de vœux des collègues sur les postes à pourvoir,
- que soit pris en compte le souhait ou pas d'assumer un intérim de direction ou un poste en ASH,
- que des collègues ne soient pas nommés après la phase d'ajustement ou en tout cas après le 5 juillet mais plutôt à la rentrée.

Il semblerait que 37 collègues soient encore sans nomination et que l'essentiel des postes restant à pourvoir se situe dans le nord du département.

Nous vous invitons à nous contacter à la section pour nous faire remonter vos demandes de révision d'affectation que nous transmettrons collectivement au DASEN.

Le projet sera publié sur notre site dès que possible.